Vaccin COVID-19
SE VACCINER, SE PROTÉGER

* Liste sur solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19

La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC

(à partir de 18 ans)

Mon âge	Ma situation	AstraZeneca ou Janssen**	Pfizer-BioNTech ou Moderna
0 à 17 ans	*Je ne suis pas concerné*		
18 à 49 ans inclus	**Je n'ai pas de problème de santé** →	*Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner*	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 * →		✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
50 à 54 ans inclus	**Je n'ai pas de problème de santé** →	*Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner*	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19* →		✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19* →		✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
55 à 59 ans inclus	**Je n'ai pas de problème de santé** →	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou en pharmacie ou en cabinet infirmier	
	J'ai un risque de forme grave de COVID-19 * →	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie ou en cabinet infirmier	
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19 * →	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie ou en cabinet infirmier	✓ En centre de vaccination avec une prescription médicale de mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin
Plus de 60 ans	**Je suis en établissement pour personnes âgées** →	✓ Chez mon médecin traitant ou sur mon lieu de soin ou au sein de mon établissement ou en pharmacie ou en cabinet infirmier	✓ Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure) →	✓ Chez mon médecin traitant ou médecin du travail ou sur mon lieu de soin ou en pharmacie ou en cabinet infirmier	✓ En centre de vaccination***

N.B. :

- Les femmes enceintes à partir du 2ème trimestre de grossesse peuvent se faire vacciner en centre de vaccination.
- Les personnes en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil spécialisées (MAS) et foyers d'accueil médicalisés (FAM) sont éligibles à la vaccination quel que soit leur âge. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.
- Les résidents de 60 ans et plus dans les foyers de travailleurs migrants peuvent se faire vacciner au sein de leur foyer.

** Le vaccin Janssen sera disponible en ville (médecins, pharmaciens et infirmiers) à partir du 22 avril 2021.

*** Ouverture à la vaccination pour les personnes de plus de 60 ans à partir du 16 avril 2021.

version : lundi 12 avril 2021